

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DE LA PAROISSE CATHOLIQUE  
NOTRE-DAME DE LAVAUX  
Dimanche 5 mai 2024  
Procès-verbal**

La présidente du conseil de paroisse, Liz Meuret, ouvre l'assemblée à 10h30, en remerciant toutes les personnes présentes selon la liste annexée et en saluant plus spécialement :

- Mme Evelyne Marendaz, municipale de Bourg-en-Lavaux
- Mr l'Abbé Stefano Manfredi, célébrant du jour et représentant de l'équipe pastorale

Marco Lideo doit excuser son absence à l'assemblée du jour, l'atterrissage de son avion de Chine ayant été retardé. Les autres membres du conseil (Paolo Martelli et Brigitte Scalfaro) sont présents.

Sont excusés en outre : Jean Micol, Max Graf, Ludwig Linsi.

L'ordre du jour de la présente assemblée a été affiché depuis le 14 avril 2024 et le procès-verbal de l'AG 2023 mis à disposition et en ligne le même jour.

**1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée du 7 mai 2023**

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et celui-ci est approuvé sans question ni commentaire.

**2. Rapport de la présidente**

L'année a débuté par le repas convivial qui a permis de faire mieux connaissance des quatre prêtres de l'UP. Ce repas, préparé et offert par la famille Lodovici et complété par le buffet de desserts organisé par Adrianita Masson, devient un temps fort de la vie de notre paroisse et sera réédité le 10.11.2024.

Les quatre prêtres de l'UP se sont fait un devoir de renforcer l'unité de nos paroisses. Ils alternent donc leur présence dans nos églises pour les messes dominicales.

Le Triduum pascal a été organisé dans chaque église de l'UP. À Cully, la Semaine Sainte a été enrichie en outre de l'exposition d'un Chemin de Croix de l'artiste Caroline Bachmann et d'un moment musical, le Vendredi Saint.

Le conseil a tenu cinq séances pour régler les affaires courantes de la paroisse. Liz Meuret en remercie tous les membres de leur contribution et AV Wiget de la rédaction des procès-verbaux. Elle remercie également

toutes les personnes qui œuvrent pour le bien de la paroisse, tout spécialement Fernanda Gamarra, concierge et sacristine, et Monique Paschoud, secrétaire paroissiale. Elle souligne l'importance de toutes celles et ceux qui rehaussent les cérémonies : lecteurs, lectrices, servants de messe et nos musiciennes, Natacha Gos et Silvia Wettstein et les remercie de leur engagement.

La présidente soigne également les liens avec le décanat et la FEDEC en participant ou en déléguant quelqu'un aux différentes séances.

Comme souligné l'année dernière, notre église est régulièrement sollicitée pour des concerts. Cette année, en plus des concerts de la CIMS, le Lavaux Classic organisera deux prestations, les 22 et 29 juin 2024.

La soupe de Carême a été organisée pour les paroisses catholique et réformée par Madame Poncet après une messe ordinaire.

### **3. Rapport du groupe missionnaire**

Grâce à un généreux donateur et aux belles quêtes tout au long de l'année 2023, il a été possible d'envoyer Fr. 4'000.- à l'Association humanitaire Sr Marie-Colette (AHSMC) et Fr. 4'000.- à la Congrégation de la Providence.

Selon M. Jean-Pierre Pécuchet, président de l'AHSMC, cet argent servira au parrainage de dispensaires dont bénéficieront tous les centres de soins. L'association se réjouit d'une activité revenue à la normale et du parrainage de plus en plus d'enfants.

Sr Angèle, supérieure de la Congrégation, remercie de ce montant qui permettra de soutenir les habitants de deux villages du sud de l'île, particulièrement affectés par la sécheresse et la pauvreté.

La première quête 2024 en faveur de Madagascar a eu lieu le 10 mars et les suivantes sont fixées les 09.06.2024, 01.09.2024 et 08.12.2024 (avec la vente de Noël).

### **4. Message de l'UP**

L'abbé Stefano Manfredi adresse de sincères remerciements au conseil et aux personnes qui s'engagent pour le bien de la paroisse.

La nouvelle équipe de prêtres a été installée le 8 décembre 2023 ; cette date assez tardive était volontaire pour permettre à tout le monde de faire connaissance.

L'équipe pastorale est constituée de sept personnes : les quatre prêtres (en fait 250% EPT) et 3 laïcs. Philippe Michel, longtemps membre de l'équipe, a démissionné en décembre 2023 pour raisons familiales.

L'équipe pastorale tenait au Triduum pascal dans chaque église mais a dû constater que cette organisation nécessitait l'engagement de nombreux auxiliaires bénévoles.

L'UP aura son propre pôle catéchétique. Elle faisait partie, auparavant, du pôle catéchétique de Lausanne Ouchy et devait souvent se soumettre à des décisions auxquelles elle n'avait pas participé. Elle pourra dorénavant organiser sa propre catéchèse, en coordination cependant avec la mission italienne et l'Oratorio (les Sœurs du Verbe Incarné), ce qui va demander une connaissance mutuelle, étant donné que les différences sont importantes entre ces trois communautés. Comme premier résultat de ce changement : chaque paroisse aura sa propre première communion. La confirmation, quant à elle, sera célébrée dans une seule église pour toute l'UP au mois de septembre.

L'année liturgique se terminera le 16.6.2024 par une messe au St-Rédempteur, suivie d'un repas canadien dans le parc de Mon-Repos et d'un spectacle d'artistes de rue. L'entrée dans l'année liturgique 24-25 est fixée au 26 août.

## **5. Présentation des comptes 2023**

Au niveau du bilan, Brigitte Scalfaro relève la clôture du compte de Postfinance pour éviter des frais. Au niveau des comptes, elle remercie la commune de sa générosité ; celle-ci a en effet accepté de verser une somme plus importante que budgétée ; les dépenses supplémentaires sont notamment dues aux surcoûts énergétiques et à des travaux imprévus.

La paroisse reçoit de nombreuses demandes de dons. Contrairement à ces années dernières, elle a réduit ce poste au maximum pour se concentrer sur les quêtes recommandées par le diocèse. Malgré cela, les comptes bouclent sur un léger déficit de Fr. 559.

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes**

Remi Susset présente le rapport des vérificateurs en son nom et en celui de Jean Micol, excusé pour la présente assemblée. Les comptes ont été vérifiés par sondage sur présentation des pièces par Brigitte Scalfaro. Le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité, tenue avec clarté et précision.

Les comptes présentent un excédent de charges de Fr. 558.55 et le bilan un capital propre de Fr. 154.310.84.

En remerciant Brigitte Scalfaro de son excellent travail il demande à l'assemblée d'approuver les comptes tels qu'établis, d'en donner décharge à la trésorière et de relever les vérificateurs de leur mandat pour cette année.

## **7. Décharge au conseil de paroisse et à la responsable des finances**

Décharge est accordée à l'unanimité.

## **8. Travaux dans les immeubles**

Durant l'année sous revue, il y a eu les travaux suivants :

- Pose de deux consoles en bois dans l'espace célébratif
- Vérification et réparation des cloches par l'entreprise Mecatal
- Ouverture de la porte principale par un boulon de fixation

Les travaux suivants sont à venir :

- Pose d'une boucle auditive (demandée par la commune) du 14 au 16 mai, sans perturbation des célébrations.
- Assainissement et peinture de la cave en juillet.
- Réparation des portes de placard dans la sacristie.

Les bâtiments prenant de l'âge, il faut réparer le tubage de la cheminée et s'occuper de travaux de moisissure dans l'appartement du prêtre.

Paolo Martelli souhaite savoir de la commune comment avancer avec la réparation de la partie plate du toit de l'église, qui devient urgente. Mme Evelyne Marendaz souhaite deux devis au minimum, trois si possible, de manière à pouvoir inscrire la dépense au budget 2025. Délai : août 2024.

## **9. Budget 2024**

Brigitte Scalfaro présente un budget 2024 prudent qui prévoit un bénéfice de Fr. 700.- Il est approuvé avec d'autant plus d'enthousiasme que Paolo Martelli annonce un remboursement pour le chauffage de Fr. 8'000.-.

Natacha Gos reçoit l'assurance que ce budget comprend à nouveau une somme de Fr. 1'000.- pour l'invitation de musiciens extérieurs quatre fois par année.

## **10. Message de Mme Evelyne Marendaz, municipale**

Mme Evelyne Marendaz transmet la satisfaction de la municipalité pour la bonne collaboration instaurée dans le déroulement des travaux relatifs à l'église. Elle a lancé les négociations avec les monuments historiques pour la pose éventuelle de panneaux solaires sur le toit.

Elle relève le dynamisme de la paroisse et le rapprochement instauré avec la paroisse réformée, qui répond à un souhait de la municipalité. Il y aura coordination pour le 1<sup>er</sup> août.

La municipalité regrette la situation actuelle à la cure catholique. Elle estimerait important que le prêtre référent de la paroisse puisse vivre sur place.

À titre personnel, Mme Marendaz remercie de l'expérience de l'exposition et du concert. Elle a exigé beaucoup d'énergie et de temps mais la satisfaction est à l'aune du travail : au final, 450 personnes sont passées voir le Chemin de Croix.

## **11. Octroi des limites pour les dépenses imprévisibles et exceptionnelles (art. 15 al. 3 des statuts)**

La limite de Fr. 30'000.- demandée est acceptée.

## **12. Nominations statutaires**

Le départ de Brigitte Scalfaro, annoncé à l'AG 2023, étant devenu réalité, Liz Meuret la remercie de son grand engagement pour la tenue minutieuse des comptes et la mise sur informatique de l'administration de la paroisse. Elle lui remet un petit cadeau pour ces années passées au sein du conseil et l'assemblée l'applaudit chaleureusement. Brigitte Scalfaro assure de son soutien pour la suite, sa nature la porte cependant plus vers l'animation que l'administration.

Imrich Pothe a demandé à être relevé de ses fonctions en cours d'année. Les autres membres se représentent ainsi que deux candidats : Michelle Chalverat et Remi Susset.

L'assemblée procède à une tacite, brillante et soviétique réélection-élection du conseil qui sera composé, pour la période 2024-2026, de :

Liz Meuret, présidente, Michelle Chalverat, Marco Lideo, Paolo Martelli et Remi Susset.

La révision des comptes 2024 sera assurée par Jean Micol, 1<sup>er</sup> réviseur, (réélu) Thierry Bellorini, 2<sup>e</sup> réviseur (nouvellement élu), et Milo Ramos, suppléant (nouvellement élu).

L'expert fiduciaire, Luc Burgener, a cessé son activité professionnelle et a proposé un remplaçant.

## **13. Divers**

Paolo Martelli explique la situation difficile du conseil de paroisse dans l'occupation actuelle de la cure. Il n'est pas heureux de cette situation, préférerait de beaucoup pouvoir mettre l'appartement à disposition de l'abbé référent de notre paroisse mais il n'a aucun moyen d'action tant que le loyer est payé. Il estime que la FEDEC devrait se montrer plus actif sur ce dossier.

L'assemblée générale se clôt à 11h45 par un apéritif.

PV validé par le conseil de paroisse le 21.05.2024



Liz Meuret, présidente



A-V. Wiget, rédactrice